



HAL
open science

La station du quarantième des Gaules à Lugdunum des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)

Jérôme France

► **To cite this version:**

Jérôme France. La station du quarantième des Gaules à Lugdunum des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges). *Aquitania*, 2009, 25, pp.95 - 106. 10.3406/aquit.2009.1182 . hal-01415515

HAL Id: hal-01415515

<https://hal.science/hal-01415515>

Submitted on 13 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme France

La station du quarantième des Gaules à *Lugdunum* des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)*

RÉSUMÉ

L'étude approfondie de l'inscription de la station douanière de *Lugdunum* des Convènes permet de revenir sur la question de sa localisation et d'enrichir nos connaissances sur le personnel subalterne de l'administration financière de l'Empire romain. À la lumière des recherches récentes, l'article fait aussi le point sur l'emplacement de la station dans la ville et la taxation du commerce local.

MOTS-CLÉS

Station douanière, *portorium*, administration financière, esclaves et affranchis impériaux, commerce du marbre.

ABSTRACT

A thorough research about the inscription of the custom station at *Lugdunum Convenarum* allows to go back over the issue of its site and to improve our knowledge concerning the financial sub-clerical grades in the Roman Empire. By the light of recent studies, this paper is also interested in the localisation of the station in the city and in the taxation of local trade.

KEYWORDS

Custom station, *portorium*, financial grades, imperial slaves and freedmen, marble trade.

* Je remercie chaleureusement R. Sablayrolles et L. Rodriguez pour l'accueil qu'ils m'ont réservé dans les réserves du Musée Saint-Raymond. Avec R. Sablayrolles nous avons abondamment discuté de l'inscription et de la station de Saint-Bertrand, il retrouvera donc ici certaines idées qui lui appartiennent, et ce d'autant plus qu'il a également accepté de relire cet article, partageant cette tâche ingrate avec J. Nelis-Clément que je remercie aussi de tout cœur. *Errors are mine.*

Le site de l'antique *Lugdunum*, capitale de la cité des Convènes, dont la richesse archéologique est immense¹, se distingue aussi pour avoir probablement accueilli la seule station de la *quadragesima Galliarum*, la douane impériale romaine dans les Gaules, qui soit attestée à ce jour sur le sol de l'ancienne province d'Aquitaine. Quant à la belle inscription sur marbre qui nous fait connaître son existence, et qu'on imagine fort bien apposée au-dessus de la porte du bâtiment de la station elle-même, c'est l'une des deux seules plaques signalétiques de ce genre connues dans le monde romain².

Dans mon livre sur le quarantième des Gaules, j'avais consacré quelques pages à cet établissement mais, considérant alors les choses dans la perspective d'une étude générale, j'étais passé trop vite, et de trop haut, sur ce texte dont certains points ont continué ensuite à faire débat³. Il n'est donc pas inutile d'y revenir aujourd'hui, à partir de l'examen de la pierre auquel j'ai pu procéder dans les réserves du Musée Saint-Raymond de Toulouse.

Il faut préciser que cette étude a tiré profit d'une réflexion collective sur les lieux et les agents du pouvoir, dans le cadre d'un programme de recherche de l'Institut Ausonius, financé par le Conseil régional d'Aquitaine, et intitulé "La vie de l'État dans le monde romain - Le gouvernement de Rome dans les provinces". Une première version en a été présentée lors d'une journée d'étude consacrée au thème "La *statio*. Archéologie d'un lieu de pouvoir"⁴, en mars 2009.

1- Sur le site de Saint-Bertrand-de-Comminges, la bibliographie est considérable. Je me contenterai de renvoyer au bilan établi récemment par R. Sablayrolles et A. Beyrie (2006, 248-410). D'autres références seront ajoutées dans le cours de cet article.

2- L'autre se trouve à Ostie : *AE*, 1924, 110 (*CIL*, XIV, 4708) ; le formulaire est différent : *Statio Antofnini* / *Aug(usti) n(ostri) (quadragesimae) G(alliarum) et Hispaniar(um) / hic*. L'adverbe de lieu *hic* montre bien qu'il s'agit d'indiquer l'emplacement de la station, voir aussi *CIL*, XIV, 4549, 2.

3- France 2001, 65-68.

4- Les actes de cette journée seront rassemblés en un volume à paraître en 2011 aux éditions Ausonius, avec une étude comparée des stations militaires et douanières, par J. Nelis-Clément et moi-même. Je me permets aussi de citer ma contribution au colloque *Les manifestations du pouvoir dans les Alpes, de la Préhistoire au Moyen Âge (Yenne, Savoie, 2-4 octobre 2009)* à paraître en 2010, intitulée "Les stations du quarantième des Gaules dans les Alpes occidentales, manifestations du pouvoir".

L'INSCRIPTION DE LA STATION ET LE PERSONNEL DOUANIER

L'inscription est gravée sur une belle plaque, brisée à droite, en marbre de Saint-Béat (hauteur : 43 cm ; largeur conservée : 47,5 cm ; épaisseur : 6,1 cm en bas, 7,5 en haut)⁵. Le champ épigraphique prend place dans un cadre bordé par une triple moulure (hauteur : 32,7 cm ; largeur conservée dans la partie supérieure : 42,5 cm). La gravure des lettres est fine et profonde, l'écriture est soignée, de même que la mise en page régulièrement centrée (hauteur des lettres : 4 cm aux lignes 1-5, 2 cm aux lignes 6-7 ; hauteur moyenne des interlignes : 0,8 cm). La partie conservée du champ épigraphique est en bon état, mise à part l'extrémité droite qui montre une usure affectant de manière croissante toute la fin des lignes 2 à 7. La ligne 4 a été complètement martelée et son texte a disparu. La plaque est réputée avoir été découverte à Saint-Bertrand vers le milieu du XIX^e siècle (on reviendra bientôt sur ce point), et elle est conservée dans les réserves du Musée Saint-Raymond de Toulouse. D'après L. Maurin, il y en avait un moulage au musée national des douanes à Bordeaux, mais il semble avoir disparu.



Fig. 1. L'inscription *CIL*, XIII, 255 (cliché Musée Saint-Raymond, Toulouse).

5- *CIL*, XIII, 255 ; je renvoie à la bibliographie donnée par Sablayrolles & Beyrie 2006, 409.



Fig. 2. Dessin de l'inscription dans J. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1892, n°80.

D'après l'examen de la pierre, on peut transcrire le texte de la façon suivante :

- 1- STATIO · SPLEND[- -]
- 2- VECTIGAL · XL · G[- -]
- 3- CONV · SVB · C[- -]
- 4- [[- -]]
- 5- AVG · N · A · VICTO[- -]
- 6- N · VERN · C/S RESTITVT[- -]
- 7- LVM · ABSVMPA · E'[- -]

Ligne 2 : barre au-dessus du chiffre XL

Ligne 3 : le V de *cura* a été lu par Sacaze, il est presque complètement effacé

Ligne 5 : trace très ténue mais visible des lettres TO sur la pierre

Ligne 6 : Hirschfeld (*CIL*) est sûr d'un V à la fin de la ligne

Ligne 7 : avant la lacune, Sacaze a lu F et en partie V ; sur la pierre, on lit plutôt les traces d'un E.

On proposera le développement suivant :

Statio splend[idi]ssim[i] / uectigal(is) (quadragesimae) G[all(iarum) Lug(duni)] / Conu(enarum), sub cura- -] / [[- -] proc(uratoris)] / (5) Aug(usti) n(ostri), a Victo[rino] Aug(usti) / n(ostri) uern(a) (contrascriptore) restituta - - ad so' / lum absumpta e'[- -]

L'inscription peut être datée entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle. D'une part, la présence dans le texte d'un personnel impérial permet d'affirmer qu'il est postérieur à la mise en régie directe du quarantième des Gaules, réforme que j'ai proposé de placer entre la fin du règne de Commode et celui de Septime Sévère⁶. D'autre part, la pratique épigraphique est généralement considérée comme ayant connu une nette diminution après le milieu du III^e siècle. Il est donc très probable que l'inscription se place entre ces deux moments et plus précisément pendant le règne d'un seul Auguste, comme on peut le déduire de l'abréviation *Aug(usti) n(ostri)*.

Le texte conservé se laisse lire facilement mais la restitution des lacunes soulève quelques difficultés. Le début ne pose pas de problème ; l'adjectif *splendissimum* se rapporte à *uctigal* et non à *statio*, comme on peut en juger d'après plusieurs parallèles⁷ et, si l'on suppose qu'il était gravé en entier, cela représente dans la lacune un espace équivalent à huit lettres. À la fin de la ligne 2, il y a une première difficulté. J. Sacaze, à qui l'on doit la première édition scientifique du texte, proposait la lecture *uctigal(is) (quadragesimae) G[all(iarum) Lug(duni)] / Conu(enarum)*⁸. Cette lecture s'est d'abord imposée ; elle a été suivie notamment par Hirschfeld dans le *CIL*, et je l'ai moi-même adoptée dans mon livre sans autre forme de procès⁹. Il y a eu cependant une autre tradition, représentée par R. May, suivi par D. Schaad et M. Vidal, et par M. Dondin-Payre, autour de l'hypothèse *uctigal(is) (quadragesimae) G[all(iarum) ciuit(atis)] / Conu(enarum)*¹⁰. Cette lecture repose essentiellement sur l'absence d'attestation épigraphique du toponyme *Lugdunum* pour le site de Saint-Bertrand-de-Comminges. On ne le trouve, en effet, que chez Strabon, Ptolémée, et dans

6- France 2001, 365-366 et 437.

7- Par exemple : *CIL*, III, 3953 (D. 3049) *Siscia*, Pannonie supérieure (Sisak, Croatie) : *splendidissim(i) uectigalis ferr(ariarum)* ; IRT 432, *Lepcis Magna* : *splendidissimi uectigalis (quattuor) p(ublicorum) A(fricae)* ; *CIL*, III, 8140, *Margum*, Mésie supérieure (Orašje, Serbie) : *genio splendidissimi uectigalis Illyrici*. On notera toutefois qu'Hirschfeld, dans le *CIL*, a développé *Statio splend[idi]ssima*, lecture reprise par De Laet 1949, 163 et Sablayrolles & Beyrie 2006, 409.

8- Sacaze 1892, n°80, 155-157.

9- *CIL*, XIII, 255 (ce volume a été publié en 1899) : *G[all. Lugd.] Conu(enarum)* ; France 2001, n°12, 65-68.

10- May 1986, 166 ; Schaad & Vidal 1990, 211, n. 4 ; Dondin-Payre 1999, 134, n. 8 (*AE*, 1999, 1039).

l'*Itinéraire d'Antonin*, tandis que dans les inscriptions c'est la forme *ciuitas Conuenarum* qui est attestée¹¹. Le toponyme *Lugdunum Conuenarum* est donc une création moderne, qui combine deux dénominations antiques issues de sources différentes, selon un modèle – nom de lieu + ethnique – connu dans les Gaules et dans la région, à *Aquae Conuenarum*/Bagnères-de-Bigorre, mais aussi à *Mediolanum Santonum*/Saintes, et *Augustonemetum Aruernorum*/Clermont-Ferrand¹². Par ailleurs, cette lecture s'est nourrie aussi d'une incertitude sur l'origine exacte de l'inscription. Elle est mentionnée pour la première fois dans une note d'un article d'Ed. Barry, avec comme lieu d'origine "*Lugdunum Conuenarum*"; Sacaze, dans la *Revue de Comminges* (1886) l'attribue d'abord à Saint-Bertrand-de-Comminges, mais, quelques années plus tard, dans ses *Inscriptions antiques des Pyrénées*, il la fait figurer dans la partie du recueil consacrée aux inscriptions de la cité des Convènes sans origine précise, et en indiquant seulement qu'elle se trouvait au musée de Toulouse¹³. Il ne faut peut-être pas accorder trop d'importance à ce classement; Sacaze était un vrai savant¹⁴, et il a procédé comme tel, en mettant à part les inscriptions dont la provenance était incertaine. C'est ainsi que dans cette section figurent aussi les pierres utilisées en remploi dans des maisons de Saint-Bertrand. Toutefois, cette rigueur ne va pas de sa part jusqu'à exprimer un doute explicite sur l'origine de cette pierre. C'est en revanche ce que font D. Schaad et J.-L. Schenck-David¹⁵ qui, en s'appuyant sur ce dossier, estiment qu'elle pourrait provenir d'un autre endroit sur le territoire de la cité. Ils ont raison de noter que "(les) postes (douaniers) n'étaient pas forcément situés dans le chef-lieu administratif de la cité", mais il faut remarquer néanmoins que le site

de Saint-Bertrand, placé au piémont des Pyrénées centrales, sur un axe joignant un passage vers l'Espagne au réseau routier et fluvial de l'Aquitaine, correspond bien aux critères d'implantation que semblaient suivre les sociétés fermières et l'administration romaine pour ce type d'établissement, et dont on voit plusieurs exemples dans les Alpes¹⁶. S'il n'y a pas, au bout du compte, de preuve que notre inscription provient bien du site de Saint-Bertrand-de-Comminges, il n'y a pas non plus de raison majeure d'en douter et c'est quand même l'hypothèse qui semble la plus probable¹⁷.

Finalement, la lecture (*quadagesimae*) *G[all(iarum) ciuit(at)is] / Conu(enarum)* n'a pas été maintenue par R. May qui, dans une petite brochure publiée ensuite, est revenu sans autre forme d'explication à la première lecture *Lugd(uni) Conu(enarum)*¹⁸. D. Schaad et J.-L. Schenck-David constatent également : "Le rapprochement entre le chef-lieu de la cité et la *statio* mentionnée est sans doute dû à la lecture fautive de la fin de la deuxième ligne et du début de la troisième, où l'on a longtemps cru devoir lire [*Lugduni*] *Conu(enarum)*, là où on a ensuite lu [*ciuitatis*] *Conu(enarum)*, et où il faut restituer, tout simplement sans doute, *G[allia(rum)] Conu(enarum)*"¹⁹. Dans cette autre hypothèse, le génitif *Conu(enarum)* se rattache au nominatif *statio*, et il faut comprendre que cette station serait définie comme celle des Convènes, c'est-à-dire localisée dans la cité des Convènes. Cependant, cette façon de qualifier une station du *portorium* ne présente guère de parallèle, et je n'ai pas rencontré dans mes dépouillements, ni dans les Gaules, ni ailleurs, de station qui soit dénommée par un nom ou un adjectif ethnique seul, ou par le nom d'une communauté civique. Comme je l'ai dit plus haut, lorsque leur localisation est précisée, c'est toujours d'après un toponyme; citons notamment, et en se limitant aux Gaules, la *statio Cular(onensis)* (CIL, XIII, 2252), la *statio Gen(auensis)* (AE, 1919, 21), la *statio Mass(iliensis)* (AE, 1995, 1032), la *statio Ped(onensis)* (CIL, V, 7852), la *statio Acaun(ensis)* (AE, 1945, 123) et la *statio Turicen(sis)*

11- Strabon 4.2.1; Ptolémée 2.7.9 et 22; *Itin. Ant.* 457.8, 462.4, 463.2; dans les inscriptions: CIL, XIII, 254: *ciuitas Conuen(arum)*; CIL, XVII, 308 (= XIII, 8889): *c(iuitas) C(onuenarum)* et aussi, peut-être, l'abréviation apposée sur des briques et tuiles découvertes sur le site de la ville, si l'on admet de la développer: *R(es) P(ublica) C(iuitas) C(onuenarum)*, voir Sablayrolles 2005, 153.

12- Respectivement: *It. Ant.* 457.6, *It. Ant.* 459.3, CIL, XIII, 8906.

13- Barry 1866, 157; Sacaze 1886, 111; 1892, 155.

14- Voir le jugement porté sur lui par Hirschfeld, CIL, XIII, p. 2: *uir de huius regionis epigraphia optime meritis*; à comparer avec celui qu'il porte sur Barry, *ibid.*: *uir elegantis magis ingenii quam solidae in rebus epigraphicis doctrinae*.

15- Schaad & Schenck-David 2003, 151.

16- Par exemple le site de *Pedo/Borgo San Dalmazzo* au débouché de la vallée de la Stura et du col de Larche (France 2001, 324-325).

17- Je suis donc d'accord sur ce point avec le point de vue exprimé par Sablayrolles 2005, 153, n. 32.

18- May 1996, 25-26.

19- Schaad & Schenck-David 2003, 151.

(CIL, XIII, 5244). C'est pourquoi j'en reste finalement à la lecture initiale, en suggérant de restituer, au prix de la création d'un hapax, la formule *Statio... (quadragesimae) G[all(iarum) Lug(duni)] / Conu(enarum)*²⁰.

Dans la lacune de la fin de la ligne 3, après la formule *sub cur[a- -]*, et à la ligne 4, devaient figurer le nom et la titulature au génitif d'un personnage, qui ont ensuite été effacés par un martelage. De qui s'agissait-il ? Si son identité demeure sans doute perdue pour l'éternité, ainsi que la raison précise pour laquelle, vraisemblablement à la suite d'une condamnation quelconque, il s'est attiré cette *damnatio memoriae*, il n'est pas impossible d'essayer au moins de restituer la fonction qu'il occupait. Deux possibilités sont à envisager. Dans la première, nous aurions le procureur équestre du quarantième des Gaules, avec sa nomenclature composée des *tria nomina*, incluant possiblement plusieurs *cognomina*, peut-être aussi l'épithète *u(ir) e(gregius)*, puis le titre de *proc(urator)* à la fin de la ligne 4, précédant le génitif *Aug(usti)* au début de la ligne 5. On trouvera le parallèle d'un formulaire de ce genre, dans le contexte du *portorium Illyrici*, à travers le texte d'une dédicace des environs de Pristina, dans l'actuel Kosovo, qui fut érigée pour une occasion semblable à celle de la plaque de Saint-Bertrand, c'est-à-dire l'érection d'un bâtiment, ou d'un local, en l'occurrence un *tabularium*, par le *uilicus* de la station du lieu sous la *cura* du procureur²¹. La deuxième possibilité verrait ici un *praepositus*, titre que portaient les affranchis de

l'empereur chefs de station à l'époque de la régie directe du quarantième par l'administration impériale²². On aurait dans ce cas la nomenclature du personnage avec la formule habituelle *lib(ertus) Aug(usti)*, puis le mot *praepositus*. Cependant, il est difficile de restituer ce dernier à la fin de la ligne 4 à cause du génitif *Aug(usti)* qui ouvre la ligne 5, car l'expression *praepositus Augusti* n'est pas attestée dans les sources, à la différence du titre *procurator Augusti* qui est lui bien consacré par l'usage. Le titre *praepositus*, pour sa part, se voit habituellement complété par l'intitulé de la fonction à laquelle l'employé était spécifiquement affecté, ainsi que le montrent de très nombreux exemples, dans le domaine militaire comme dans celui de l'administration²³. Dans ces conditions, il me semble que la restitution d'un *praepositus* dans le texte ne peut se faire que selon deux hypothèses qui conduisent l'une et l'autre à une aporie. Soit nous envisageons après *sub cur[a]* la séquence formée par les *tria nomina* du personnage suivis du mot *lib(ertus)* à la fin de la ligne 4, précédant immédiatement le génitif *Aug(usti)* au début de la ligne 5, qui présente l'inconvénient d'exclure le mot *praepositus* et suppose un nombre de lettres un peu étriqué par rapport à l'espace correspondant à la lacune de la fin de la ligne 3, soit 4 ou 5 lettres, et au martelage de la ligne 4, qui devait en couvrir une quinzaine. Soit nous introduisons le mot *praepositus* en position intermédiaire, sous la forme *sub cur[a] + tria nomina + praepositus* (en abrégé) + *lib(ertus) Aug(usti)*, ce qui oblige à mettre l'indication statutaire à un emplacement inhabituel, alors que normalement elle tient lieu de filiation et se place avant le *cognomen* et surtout avant une éventuelle indication de fonction²⁴.

Cette argumentation conduit donc à donner la préférence à la restitution d'un procureur dans la lacune des lignes 3 et 4. Dans cette hypothèse, on peut cependant être gêné, pour des raisons de conve-

20- Je préfère ici le toponyme originel [*Lug(duni)* ou *-duno*] à la forme adjectivale [*Lug(dunensis)*] (cf. IDR, I, 31, p. 193 : *ad statione(m) Resculi*) ; plusieurs restitutions sont possibles pour la fin de la ligne 2, compte tenu de l'espace dont on peut disposer sur le champ épigraphique en se fondant sur les huit dernières lettres restituées du mot *splend[idi]ssim[i]*, notamment : *G[all(iarum) Lug(duni)]* ou *G[all(iarum) Lugd(uni)]*.

21- AE, 1903, 286 (D. 9023 ; ILJug 1413) environs de Pristina, Kosovo (Mésie supérieure), 227 p.C. : *Genio Illyrici / pro salute imp(eratoris) / Caes(aris) M(arci) Aur(eli) Seue/ri [[Alexandri Aug(usti) / et Mameae Aug(ustae)]] / sub cura Ant(oni) / [Si]luani u(iri) e(gregii) proc(uratoris) / Iulianus uili(cus) / stat(ionis) Ulp(ianensis) tabul(arium) / sumpt(o) suo [f]fecit / Albino et Maximo consul(ibus)* ; je suis la lecture de Dessau qui restitue ici un *tabularium* et non celle des ILJug qui fait de Iulianus le *tabularius* du *uilicus* de la station, et cela pour deux raisons : l'expression *sumpto suo* s'applique à un acte évergétique et pas seulement à une simple dédicace ; le lien de subordination entre un *uilicus* et un *tabularius* ne se rencontre pas dans le personnel subalterne de l'administration impériale, d'autant plus que les premiers sont des esclaves alors les seconds sont affranchis.

22- C'est l'hypothèse retenue par Sacaze 1892 ; sur les *praepositi*, voir France 2001, 439-441.

23- Pour rester dans le domaine des *uectigalia*, citons : CIL, III, 3953 (D. 3049) *Siscia*, Pannonie supérieure (Sisak, Croatie) : *Fl(avius) Verus Metrobalanus proc(urator) Aug(usti) n(ostri) praep(ositus) splendidissim(i) uect(igalis) ferr(arianum)* ; CIL, XIII, 5244, *Turicum*, Germanie supérieure (Zurich, Suisse) : *Unius Aug(usti) lib(ertus) p(rae)p(ositus) sta(tionis) Turicen(sis) (quadragesimae) G(allianum)*.

24- Par exemple : CIL, VI, 1564 ; X, 6668 *Antium* (Anzio) ; XIII, 1814 et 1817 *Lugdunum* (Lyon), 5244 *Turicum* (Zurich) ; AE, 1919, 21 *Genaua*, Gaule Narbonnaise (Genève, Suisse).

nance hiérarchique, par le fait que le *praepositus* chef de station ne soit pas mentionné, au bénéfice d'un employé auquel on attribue généralement un rang subalterne, le *contrascriptor*. Mais cette gêne disparaîtra peut-être si l'on prend garde aux conditions dans lesquelles la plaque a été gravée et apposée, certainement sur le mur de façade de la station, et au-dessus de la porte. Le texte montre bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une plaque en quelque sorte signalétique, afin d'identifier le bâtiment sur lequel elle était fixée, comme celle d'Ostie²⁵, mais aussi d'une dédicace destinée à commémorer la *restitutio*, la restauration, de la *statio* détruite (*absumpta*) peut-être par un incendie (la fin du texte est trop lacuneuse pour en savoir plus)²⁶. On peut supposer, d'après un usage qui semble avoir été courant, que ces travaux ont été payés par un employé de la station, en l'occurrence un esclave impérial nommé *Vic[torinus]*, qui occupait les fonctions de *contrascriptor*. Plusieurs documents témoignent de ces financements de travaux dans les stations ou les espaces cultuels qui leur étaient associés²⁷. Ils étaient forcément réalisés sur le pécule ou les *operae*, et entraient dans une forme d'évergétisme exprimant l'attachement de ces personnels à l'empereur et à leur administration. On citera en particulier quelques exemples qui peuvent être rapprochés de la situation de Saint-Bertrand. Ainsi à *Bisica*, en Afrique proconsulaire, le *teloneum* est-il complètement reconstruit et agrandi par un esclave *uicarius* du *uilicus*²⁸. À Gafsa, encore en Proconsulaire, ce sont le *uilicus* et un *contrascriptor* qui paraissent associés, peut-être aussi pour des travaux effectués dans un *toloneum*²⁹. À *Acaunum*, dans le Valais, c'est un esclave *a(gens) u(ice) u(ilici)* qui restaure une *aedes* dont on ne sait si elle était associée à la *statio* ou si elle était distincte³⁰. Dans tous ces cas,

et comme à Saint-Bertrand, les travaux ne sont pas réalisés par le chef de station en titre, ou pas par lui seul et, comme dans tout acte évergétique, il est normal que ce soit le donateur lui-même qui effectue la dédicace en son propre nom, éventuellement en se mettant sous la tutelle éminente du haut fonctionnaire qui assurait la *cura* du service³¹. Si le *praepositus* n'est pas mentionné sur la plaque de station de Saint-Bertrand, alors qu'un subalterne y figure, c'est parce qu'il ne s'agit pas d'exprimer un cadre hiérarchique, mais de manifester une évergésie et de faire connaître son auteur.

Il est temps à présent d'en dire un peu plus sur le *contrascriptor* de Saint-Bertrand. Ce *Vic[torinus]* affiche bien haut sa qualité de *uerna*, d'esclave né dans la maison du maître, et on peut juger ici de toute la fierté de ces personnages qui appartenaient à l'élite du monde servile et dont l'importance dans la vie administrative locale ne devait pas être négligeable. Sa fonction est indiquée à la ligne 6 sous la forme d'un signe qui a été interprété dès Sacaze comme l'abréviation du mot *contrascriptor*. On connaît plusieurs manières d'abrégier ce mot dans les inscriptions³². Le mot *contra* est rendu par un C, un C inversé, par le signe > ou par le symbole 7 employé aussi pour le centurion et la centurie. Combiné avec *scriptor*, il donne le plus souvent les abréviations suivantes : C ou C inversé SC ; >SCR ou >SC ou >S ; 7SCR ou 7SC.

Voici un tableau qui illustre certaines ces formes à partir de quelques exemples (fig. 3)³³.

sacr(um), / Montanus Aug(ustorum duorum) / n(ostrorum) uern(a), a(gens) u(ice) u(ilici) stat(ionis) / Acaun(ensis) (quadragesimae) Gall(ianum), / aedem uetustat[e] / [c]onl[ab]sam res/titu[fit] ; voir Nelis-Clément 2006, 296, n. 123. Autres exemples : AE, 1903, 286 (voir plus haut note 21) ; AE, 1934, 234 (*Inscriptiones Aquileiae*, 265) Aquilée (Italie, X^e région) : un *praep(ositus) q(uin)q(uagesimae) stationes utrasq(ue) empori ex comm(odis) suis ampliavit et restituit*. Un exemple dans le cadre de l'affermage : ILAfr 257 (AE, 1923, 22) *Thuburbo Maius*, Afrique proconsulaire (Henchir Kasbat, Tunisie) : un *uilicus* des *socii* des *quattuor publica Africae* fait restaurer à ses frais une *aedicula*, et ce sont les deux *promagistri* des *socii* qui font la dédicace.

31- Voir ILAfr 257, ci-dessus note 30, pour une illustration de cette pratique dans le cadre de l'affermage.

32- Voir ThLL, 4, col. 773, 30-31 ; CIL, III, *Indices* p. 2560 ; Cagnat 1914, 415 ; Dupuis 2000, 289, n. 18.

33- CIL, III, 5121 (D. 1857 ; Sasel Kos 1997, n°105) *Atrans*, Norique (Hrasnik près de Sentgotard, district de Trojane, Slovénie) : >ScR = (*contra*)*scr(iptor)* ; CIL, III, 5123 (D. 1858) même provenance : (C inversé)SC = *c(ontra)sc(ri)ptor* ; CIL, V, 7213 (D. 1853) *Fines Cotti*, Italie XI^e région (Avigliana, Italie) :

25- Voir plus haut note 2.

26- Sablayrolles & Beyrie 2006, 409 définissent d'ailleurs l'inscription comme une "dédicace officielle".

27- Nelis-Clément 2000, Annexe 15, 441-442, et 2006, 296.

28- CIL, VIII, 12314 (D. 1654) *Bisica* (Henchir M'heimes, Tunisie) : *Veneri Aug(ustae) sac(num), / Delius Abascanti Aug(usti) uil(ici) uic(arius) teloneum a fun(damentis) sua impensa restituit et ampliavit*. Sur le *uicarius* voir toujours Erman 1896 et plus récemment Andreau & Descat 2006, 173-174.

29- AE, 1996, 1702, restitution des lignes 4-7 d'après Dupuis 2000, 278 : *toloneum [- - -] / [- - -]pione uerna uec[figuralis] / IIII p[ublicorum] A[fric]ae uil(ico) Cap[sa]e et [- - -]c[on]trascriptor[- - -]*.

30- AE, 1945, 123 *Acaunum*, Alpes grées et pennines (Saint-Maurice, Suisse) : *[N]um(inibus) Aug(ustorum duorum), / Mercurio*



Fig. 3 (dessin N. Pexoto, Institut Ausonius).

À Saint-Bertrand, le signe utilisé (le dernier à droite sur le tableau) ressemble plus à une ligature et même à un monogramme combinant les trois lettres CTS, ou bien un C et un S barré, qu'à une abréviation épigraphique proprement dite. On peut d'ailleurs supposer que c'est le genre de monogramme qui était utilisé dans la paperasse de la station, pour indiquer le titre de l'agent qui rédigeait ou était désigné dans les pièces. On trouve dans une des inscriptions que nous venons de citer, et qui provient de Lopate en Mésie supérieure, deux monogrammes du même genre représentant le nom de l'agent, *A(pollo)n(ide)s*, et celui de la station, au génitif, *Viz(iani)* (fig. 4)³⁴.



Fig. 4. (d'après IMS, VI, 212).

>SCR = (*contra*)*scrip*(tor) ; AE, 1903, 287 (IMS, VI, 212) Lopate près de Kumanovo, Macédoine (Mésie supérieure) : (C inversé) SC = *c*(*ontra*)*s*(*cript*)or ; AE, 1933, 160 (IMS, VI, 209) même provenance : SC = <c>(ontra)*s*(cript)or plutôt que *sc*(*rutator*), *contra* Nelis-Clément 2006, 294, n. 115.

34- Cf. IMS, VI, 212 (voir note 33), p. 166 : [- - -] *M*(*ithrae*) / *Fano* *Mag*(*no*) / *pro* *sal*(*ute*) *Aug*(*lustorum duorum*) / *n*(*lostronum*) / *Apollonides* / (5) *eorund*(*em*) *uect*(*igalis*) *Il*(*yr*(*ici*) *ser*(*uus*) (*contra*) *sc*(*riptor*) *stat*(*ionis*) / *Lamud*(- - -) *quam* *uo*(*ue*)*rat* (*contra*)*sc*(*riptor*) *stat*(*ionis*) *Vizi*(*ani*) / *u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*). Face latérale droite : *Gentia*/*no* et / *Basso* [*co*(*n*)*s*(*ulibus*)]. Face latérale gauche, monogrammes : *A*(*pollo*)*n*(*ide*)*s*, *Viz*(*iani*).

On a peu de renseignements sur les fonctions précises du *contrascriptor*. Dans l'administration du *portorium*, c'est la fonction la plus fréquemment attestée après celle de *uilicus/praepositus* ; dans les Gaules, en Illyrie et en Afrique, ils apparaissent couramment aux côtés de ces derniers, comme des adjoints directs chargés de vérifier les comptes, et peut-être de certifier, voire de contrôler la gestion du chef de station.

LA STATION, LA VILLE ET LES ÉCHANGES

À quel endroit se trouvait la station de *Lugdunum* des Convènes et quel aspect avait-elle ? On l'ignore, mais toutefois, ce que nous pouvons savoir par différentes sources de l'aménagement et de la disposition matérielle des stations douanières invite à se représenter des établissements assez imposants, plus proches, *mutatis mutandis*, de nos brigades de gendarmerie rurales que des petits pavillons d'octroi que nous pouvons voir subsister parfois aux anciennes entrées de nos villes³⁵. Dans le cas présent, il faut tenir compte d'un élément important qui m'a été suggéré par R. Sablayrolles. Selon lui, une station douanière comme celle de Saint-Bertrand-de-Comminges devait nécessairement comporter un espace de stationnement et de circulation assez vaste pour les charrois et les caravanes d'ânes, mules et mulets, qui venaient payer le *portorium* et dont le chargement devait être contrôlé. C'était sans doute une caractéristique de ce type d'établissement, et cela rend peu probable le fait que ces *stationes* aient pu être installées dans les centres urbains, où l'accès pour des convois était malaisé, et où le trafic qu'ils génèrent aurait encombré la circulation et occasionné de multiples dérangements. C'est donc plutôt en périphé-

35- Voir France & Nelis-Clément sous presse (cité note 4).

rie, dans les *suburbia*, à proximité immédiate d'un accès routier, qu'il faut les chercher, ou sur un de ces axes de contournement que P. Gros s'est efforcé de mettre en évidence sur un certain nombre de sites urbains d'Occident (Nîmes, Vérone, Cordoue notamment)³⁶, et dont l'agglomération de Saint-Bertrand présente aussi des traces, à l'est comme à l'ouest du centre de la ville antique. On peut rappeler d'ailleurs que R. Lizop avait jadis proposé de reconnaître la station dans un édifice à trois salles situé à l'ouest de la ville, au pied du Mont Laü, à proximité précisément de la voie de Dax (n°19 sur le

plan), et à côté d'un bâtiment à abside (n°20). Cet édifice a depuis lors été reconsidéré par J.-L. Paillet et C. Petit qui ont suggéré de l'interpréter plutôt comme un ensemble de trois temples édifiés sur un podium commun, et l'ont rapproché des parallèles connus à Vieil-Évreux (Eure) et Tintignac (Corrèze)³⁷. Cette proposition me semble préférable, car l'allure que présente cette structure, avec la séparation des trois salles par des intervalles de 2 m correspond mal à l'image que l'on peut se faire d'un poste de douane qu'on verrait plutôt comme un édifice unitaire, peut-être organisé autour d'une cour comme la sta-

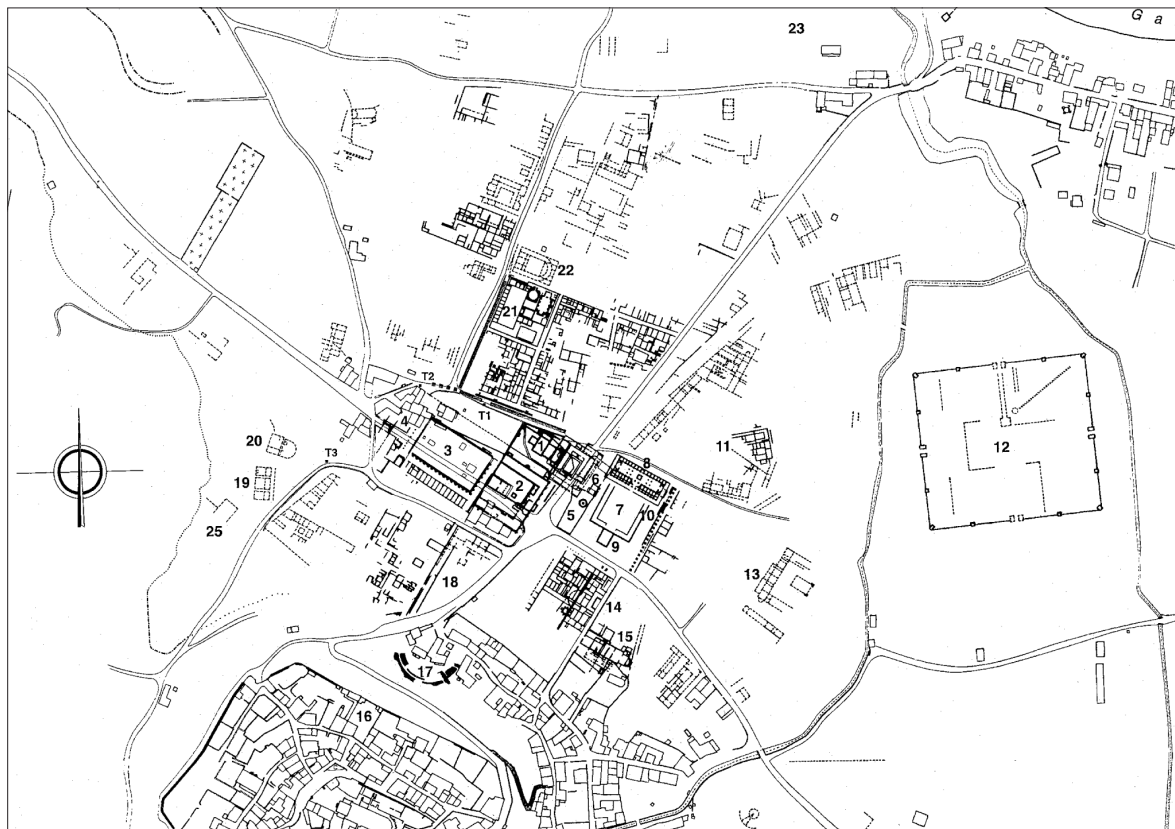


Fig. 5. Plan de situation des vestiges du site de Saint-Bertrand-de-Comminges (J.-L. Paillet/C. Petit-Aupert).

36- Gros 2008. Sur la localisation de stations à la périphérie des villes, voir aussi l'exemple d'Arles signalé par Ph. Leveau (voir sa contribution dans le volume à paraître cité ci-dessus note 4), où il envisage une localisation sur l'axe de contournement formé par la route passant au nord de la ville pour permettre l'écoulement du trafic est-ouest entre l'Italie et les provinces d'Occident.

37- Lizop 1931, 396 ; Paillet & Petit 1992, 125-126 et n° 17, p. 138 ; Sablayrolles & Beyrie 2006, 390-391.

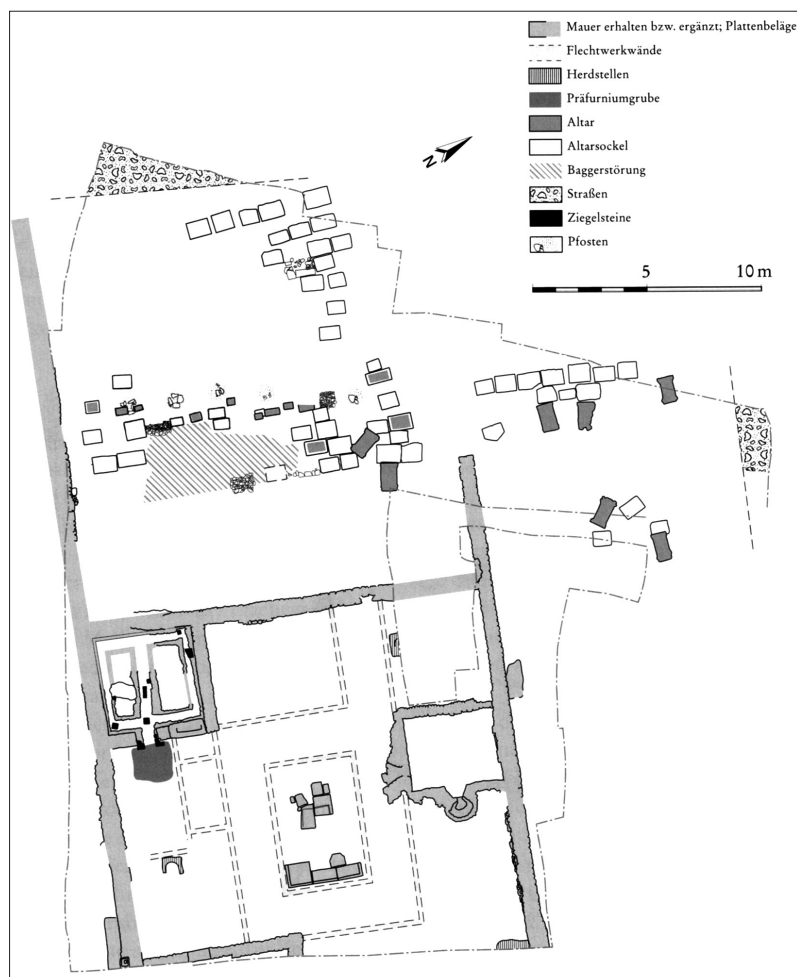


Fig. 6. Obernburg.
Station de bénéficiaires
(d'après Steidl 2005, 76).

tion de bénéficiaires d'Obernburg³⁸, mais sans exclure la possibilité de plusieurs bâtiments (logements séparés de la partie administrative ?) (fig. 6). Pour être complet, on rappellera aussi que R. May avait pensé que la vaste enceinte repérée à l'est de la ville (n°12 sur le plan) pouvait être celle du poste de douane, mais il est revenu sur cette idée lorsque cette structure a été identifiée comme un camp militaire³⁹ (fig. 5).

On abordera enfin deux questions qui ont, elles aussi, suscité bien des débats entre les spécialistes de

l'étude des Pyrénées dans la période romaine, je veux parler de la situation de la station par rapport aux axes de communication régionaux, d'une part, et de la nature des produits qui circulaient et se trouvaient taxés, d'autre part. R. Sablayrolles a insisté dans un article récent sur la position de la ville de *Lugdunum* "à la charnière de deux univers : la montagne au sud (...) la plaine de la Garonne au nord", qui déterminait un carrefour naturel d'axes de communication⁴⁰. Tout le monde admet que *Lugdunum*

38- Voir la publication récente de Steidl 2005.

39- May 1986, 122-124, et 1996, 28.

40- Sablayrolles 2005, 141-142 ; pour un bilan récent sur le réseau routier à Saint-Bertrand et son articulation avec la voirie urbaine, voir aussi Sablayrolles & Beyrie 2006, 263-269, avec d'autres références.

était un site routier majeur de la région ; il figure sur les itinéraires antiques d'époque romaine, en particulier l'*Itinéraire d'Antonin*, qui en fait une étape sur la grande voie de Narbonne à Dax (*Aquae Tarbellicae*) par Toulouse, et un aboutissement de la route qui, à partir d'Agen (*Aginnum*), traversait l'Aquitaine jusqu'à *Lugdunum* des Convènes, et devait se prolonger ensuite vers l'Espagne par la vallée de la Garonne. C'est sur ce dernier point que porte un débat qui s'avère déterminant pour apprécier l'importance de la station de Saint-Bertrand. Dans son inventaire des voies transpyrénéennes, Chr. Rico a privilégié les voies côtières et insisté sur le caractère très secondaire des voies de franchissement, et notamment de cette voie Garonne-Nogueras, à un endroit où les Pyrénées occupent leur plus grande largeur avec plus de cent kilomètres à vol d'oiseau. La remontée du Val d'Aran jusqu'à Vielha, puis le trajet jusqu'au Port de la Bonaigua, à plus de 2000 m d'altitude, ne présentent pas d'obstacle majeur, si ce n'est l'enneigement en hiver, mais, du côté sud, les vallées de la Noguera Ribagorzana et de la Noguera Pallaresa sont davantage encaissées et barrées de chaînes calcaires dont le franchissement par des gorges étroites s'avère plus ardu⁴¹. Bref, le passage n'est pas impossible, mais certainement pas propice au développement d'une grande voie de communication. Sans nier ces difficultés, R. Sablayrolles a néanmoins plaidé pour l'usage de ces voies, en mettant en avant la place que pouvait prendre dans les échanges le portage saisonnier, en particulier à dos de mulet, et y compris pour le transport de matériaux pondéreux⁴². On peut effectivement s'accorder sur l'existence d'un tel trafic à condition toutefois de ne pas en surestimer l'importance.

La capitale de la cité des Convènes conserve les traces d'une vie économique active et animée par des échanges variés⁴³. On ne saurait procéder ici à un inventaire détaillé des produits de consumma-

tion générale qui devaient y aboutir ou y transiter et auxquels le *portorium* s'appliquait. Deux trafics ont fait l'objet d'une attention plus particulière de la part des historiens. D'une part les troupeaux sur pied et les laines qui provenaient ou se rendaient dans la péninsule Ibérique. À ce sujet, G. Fabre s'est aussi posé la question du rôle éventuel du personnel de la douane dans le contrôle de l'accès aux pâturages d'altitude et des déplacements de troupeaux⁴⁴. D'autre part, ce sont surtout les marbres qui ont été associés à l'activité et même à la raison d'être de la station de Saint-Bertrand. Les carrières des Pyrénées centrales, et en particulier celles du secteur de Saint-Béat, à une douzaine de kilomètres à vol d'oiseau de Saint-Bertrand, produisaient un matériau de substitution que l'économie de transport rendait moins cher que les marbres prestigieux de la Méditerranée. Dès le début de la période romaine, ce marbre a été exploité et a connu une diffusion essentiellement locale et régionale⁴⁵. Il a été utilisé pour le revêtement des édifices publics de la ville comme pour l'aménagement et l'ornement des parties les plus luxueuses de nombre de villas rurales, par exemple celles de Valentine (Haute-Garonne) et, plus loin, de Réalville au nord de Montauban (Tarn-et-Garonne) ou de Plassac près de Blaye (Gironde). Il a aussi donné lieu à une intense production d'autels votifs et d'auges cinéraires assez typiques des vallées des Pyrénées centrales⁴⁶. Tout cela traduit le développement d'une importante économie régionale du marbre, que l'administration avait tout intérêt à taxer, d'autant plus que, comme rien n'indique que ces carrières aient été impériales, on doit donc envisager une propriété et une exploitation placées entre les mains de personnes privées, et peut-être aussi en partie dans celles de la cité des Convènes. Le transport et la commercialisation des blocs n'ont pas laissé de traces, mais il est évident qu'ils circulaient sur des voies terrestres parallèles à la Garonne et sur la rivière elle-même, embarqués sur des radeaux pour les pièces les plus importantes⁴⁷. L'établissement de la station à *Lugdunum* était on ne peut mieux choisi

41- Rico 1997, 197-221 ; sur l'axe Garonne-Nogueras voir p. 140-141, et aussi p. 206-207 et 234-235 sur la traversée des Pyrénées et le transport en montagne.

42- Sablayrolles 2005, 142 et n. 7, et aussi 421 ; sur le portage voir aussi Rico 1997, 235, qui reconnaît tout à fait son importance ; je rappelle à ce sujet la représentation iconographique d'un convoi de mulets traversant une montagne – les Pyrénées ou les Alpes ? – qui figure sur le monument d'Igel près de Trèves, voir France 2001, 450 et pl. 6 h.t. On notera que May 1986 trouvait plus logique de situer la station sur la voie venant d'Espagne.

43- Sablayrolles 2005, 153.

44- Fabre 2007, 260.

45- Fabre & Sablayrolles 2002.

46- Fabre & Sablayrolles 2002, 71-80 ; sur la villa de Plassac, Bost & Monturet 1987 ; sur les autels, voir surtout à présent Rodriguez & Sablayrolles 2008.

47- Fabre & Sablayrolles 2002, 76.

pour contrôler ce trafic qui descendait de la haute vallée de la Garonne. Il est bien possible aussi que des pièces de marbre soient parties de l'autre côté, c'est-à-dire vers l'Espagne. La question de la diffusion des marbres pyrénéens dans la péninsule Ibérique est complexe et débattue, et elle nécessiterait sans doute une étude d'ensemble⁴⁸. Il est certain en tout cas qu'ils n'en étaient pas absents, et récemment encore des placages provenant de Saint-Béat ont été identifiés dans le revêtement du théâtre de Saragosse. Comment ces marbres parvenaient-ils jusqu'en Espagne ? Même si la voie fluviale et maritime est la plus volontiers envisagée, il n'est pas exclu selon R. Sablayrolles que des pièces pas trop lourdes aient pu être acheminées à dos de mulets par les passages pyrénéens⁴⁹. On peut alors envisager des agents de la station circulant sur les itinéraires de portage, ou spécialement dépêchés sur les sites de carrières, pour prélever les droits de douane avant que les produits ne soient expédiés⁵⁰.

Au terme de cette étude, se peut-il que les traits de la station du *portorium* à *Lugdunum* des Convènes apparaissent avec un peu plus de netteté ? Je ne sais si les quelques éléments de description et de localisation qui ont été esquissés ici, ou dans les travaux sur la *statio* que nous avons réalisés en parallèle à celui-ci⁵¹, peuvent permettre d'orienter une recherche, mais peut-être pourront-ils au moins prélude à de nouvelles prospections sur place pour en rechercher les traces. Après tout, il n'est peut-être guère de site dans les Gaules où les conditions soient plus favorables à la mise en évidence d'un établissement de ce genre dont, rappelons-le, on ne connaît archéologiquement qu'un seul cas, à *Porolissum* en Dacie⁵².

À côté des questions qu'elle soulève sur la nature et le volume des échanges sur lesquels pesait le *portorium*, l'inscription de Saint-Bertrand attire aussi notre attention sur la place que pouvait tenir un établissement administratif comme celui-ci et la façon dont son personnel se représentait dans la vie sociale d'une localité telle que *Lugdunum* des Convènes.

Elle abritait des agents dont le statut d'esclave ou d'affranchi impérial faisait une sorte d'émanation directe du prince sur place. On imagine bien que ce personnel devait former une sorte de petit groupe défini par ce rapport particulier à l'empereur et au pouvoir, fier de son appartenance à la *familia Caesaris*, jaloux de ses prérogatives, et dont la formation et une culture fondée sur la maîtrise de l'écriture et les connaissances administratives et juridiques devaient peser beaucoup dans le contexte local. Tout cela se ressent dans la façon dont ces agents se qualifient sur leurs monuments funéraires et religieux, en étalant fièrement leur nomenclature et leur fonction, sans omettre jamais leur qualité d'esclave ou d'affranchi impérial ou encore mieux de *uerna*, et plus encore avec des dédicaces comme celle-ci dans lesquelles ils décrivent avec orgueil les actes d'un évergétisme professionnel qui valorisaient le cadre de leur travail, exprimaient leur loyalisme et surtout exaltaient l'exercice de leur fonction administrative au service de l'empereur.

Références bibliographiques

- Andreau, J. et R. Descat (2006) : *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris.
- Barry, Edw. (1866) : "Inscriptions inédites des Pyrénées", *Mémoires lus à la Sorbonne, section archéologie* (séance 1865), Paris.
- Bost, J.-P. et R. Monturet (1987) : "Les décors architecturaux de la villa de Plassac (Gironde). Style provincial et marbres pyrénéens", *Revue de Pau et du Béarn*, 65-85.
- Cagnat, R. (1914) : *Cours d'épigraphie latine*, Paris.
- De Laet, S. J. (1949) : *Portorium. Étude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Bruges.
- Dondin-Payre, M. (1999) : "Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 1999, 127-230.
- Dondin-Payre, M. et M.-Th. Raepsaet-Charlier, dir. (1999) : *Cités, municipes et colonies*, Paris.
- Dupuis, X. (2000) : "Les *III publica Africae* : un exemple de personnel subalterne en Afrique", *CCG*, 11, 2000, 277-294.
- Erman, H. (1896) : *Servus vicarius, l'esclave de l'esclave romain*, Lausanne, rééd. Naples, 1986.
- Fabre, G. (2007) : "Existait-il des modes de régulation sociale dans l'Aquitaine pyrénéenne à l'époque romaine ?", in : *Sociétés et espaces à l'époque romaine. Contributions au débat. Titres choisis de G. Fabre*, Pau, 257-271 (publié précédemment in : Molin 2005, 195-206).

48- Rico 1997, 237-239 ; Fabre & Sablayrolles 2002, 81 ; Rodá 2005.

49- Fabre & Sablayrolles 2002, 81.

50- À l'instar du *circitor* du quarantième des Gaules connu par AE, 1989, 334 *Augusta Praetoria*, Italie XI^e région (Aoste, Italie).

51- Voir note 4.

52- Gudea 1996.

- Fabre, J.-M. et R. Sablayrolles, (2002) : "Carrières de marbre des Pyrénées centrales. Le point sur la recherche", *Gallia*, 59, 61-81.
- France, J. (2001) : *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain*, Rome.
- Gros, P. (2008) : "Entrer dans la ville ou la contourner ? Remarques sur les problèmes posés par les tronçons urbains des voies de communication sous le Haut-Empire", in : Mertens 2008, 145-163.
- Gudea, N. (1996) : *Porolissum. Un complex daco-roman la marginea de nord a imperiului roman, II, Vama romană. Monografie arheologică. Contribuții la cunoașterea sistemului vamal din provinciile dacice*, Bibliotheca Musei Napocensis, 12, Cluj-Napoca.
- Kolb, A., dir. (2006) : *Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis. Konzepte, Prinzipien und Strategien der Administration im römischen Kaiserreich*, Berlin.
- Lizop, R. (1931) : *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Consoranni (Comminges et Couserans)*, Toulouse.
- May, R. (1986) : *Saint-Bertrand-de-Comminges (Antique Lugdunum Conuenarum). Le point sur les connaissances*, Toulouse.
- (1996) : *Lugdunum Conuenarum Saint-Bertrand-de-Comminges*, Lyon.
- Mertens, D., dir. (2008) : *Stadtverkehr in der Antiken Welt*, Wiesbaden.
- Molin, M., éd. (2005) : *Les régulations sociales dans l'Antiquité*, Rennes.
- Nelis-Clément, J. (2000) : *Les beneficiarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C.-VI^e s. p.C.)*, Bordeaux.
- (2006) : "Les *stationes* comme espace et transmission du pouvoir", in : Kolb 2006, 269-298.
- Paillet, J.-L. et C. Petit (1992) : "Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convènes. Prospection aérienne et topographie urbaine", *Aquitania*, 10, 109-144.
- Rico, Chr. (1997) : *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontières (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Madrid.
- Rodá, I. (2005) : "La difusión de los marmoles pirenaicos en Hispania y la datación epigráfica de los inicios de la explotación de las canteras", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*, Aquitania Suppl. 13, Bordeaux, 461-471.
- Rodriguez, L. et R. Sablayrolles (2008) : *Les autels votifs du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse. Catalogue raisonné*, Toulouse.
- Sablayrolles, R. (2005) : "Lugdunum des Convènes à l'époque julio-claudienne : ville et capitale ou capitale et ville ?", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*, Aquitania Suppl. 13, Bordeaux, 139-155.
- Sablayrolles, R. et A. Beyrie (2006) : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, CAG, 31/2, Paris.
- Sacaze, J. (1886) : "Les élections de Comminges et de Rivière-Verdun. Le pays de Nébouzan et les quatre vallées", *Revue de Comminges*, 2, 80-120.
- (1892) : *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse.
- Schaad, D. et J.-L. Schenck-David (2003) : "Le camp militaire de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : nouvelles données", *Aquitania*, 19, 128-153.
- Schaad, D. et M. Vidal (1990) : "Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Éauze", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, Aquitania Suppl. 6, 211-221.
- Steidl, B. (2005) : "Die Station der beneficiarii consularis in Obernburg am Main. Vorbericht über die Ausgrabungen 2000/2002", *Germania*, 83, 67-94.